

Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

## **Travaux de pavage de la chaussée des ruelles est et ouest de la rue Saint-Hubert situées entre les rues Saint-Zotique et de Bellechasse.**

La Ville de Montréal vous informe qu'à partir des semaines du 20 et 27 mai prochains, elle procédera à des travaux de planage et de resurfaçage des ruelles est et ouest de la rue Saint-Hubert. Ultimement, ils permettront d'améliorer la qualité de la chaussée et d'assurer un meilleur accès pour la livraison des marchandises en vue du chantier de la rue Saint-Hubert qui débutera en août 2019.

### **Horaire de travail**

#### **21 au 24 mai, de 7 h à 19 h**

- Travaux préparatoires.
- Fermeture partielle des ruelles, en fonction des travaux à effectuer.

#### **27 au 29 mai, de 7 h à 19 h**

- Travaux de planage (retrait de la couche d'asphalte existante).
- Fermeture complète de la ruelle en travaux.

#### **30 et 31 mai, de 7 h à 19 h**

- Travaux de pavage de la chaussée dans la ruelle
- Fermeture complète de la ruelle en travaux.

#### **4 juin, de 7 h à 19 h**

- Marquage, signalisation et nettoyage des ruelles.
- Fermeture partielle des ruelles, en fonction des travaux à effectuer.

Il est à noter que le calendrier de réalisation des travaux pourrait être revu en raison des conditions météorologiques.

### **Livraisons et accès aux bâtiments par la ruelle lors des travaux**

Pendant toute la durée des travaux, alors que les ruelles seront partiellement ou complètement entravées, nous vous remercions de procéder à vos livraisons ou d'accéder à votre résidence via l'avenue De Châteaubriand ou la rue Saint-André, selon le cas.

Par ailleurs, si, pour **des raisons exceptionnelles**, vous deviez faire livrer votre marchandise ou avoir accès à votre bâtiment par la ruelle pendant les travaux, vous êtes invités à téléphoner à l'agent de liaison, **M. Nicolas Koronkiewicz, au numéro suivant : 514-726-6425**. Des accommodements pourraient être envisagés.

### **Consigne concernant les sacs et bacs à ordures pendant les travaux**

L'horaire de la collecte des déchets est conservé. Elle a lieu les LUNDIS et les JEUDIS. Ainsi, nous vous demandons de déposer les ordures derrière votre domicile ou votre commerce, en bordure des ruelles, entre 5 h et 8 h le jour des collectes.

En dehors des journées de collectes, la Ville de Montréal vous prie de retirer tous les sacs et bacs de déchets de même que les bacs de recyclage qui sont disposés dans les ruelles, et ce, pendant toute la durée des travaux.

La Ville de Montréal est consciente des inconvénients que ces travaux occasionneront et vous remercie de votre collaboration.

# INFO-TRAVAUX

Montréal 

## Renseignements



[www.ville.montreal.qc.ca/chantiers](http://www.ville.montreal.qc.ca/chantiers)



Pour plus d'information au sujet de ces travaux, composez le **514 872-3777** ou le **311** en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par le Service de la gestion et de la planification immobilière.

## LOCALISATION DES TRAVAUX



ZONE DES TRAVAUX 